

Egalité professionnelle Femme - Homme



ARTELIA affirme son engagement en faveur de l'égalité professionnelle Femme-homme

Au-delà de l'obligation réglementaire relative à la production et à la communication de l' « **Index égalité professionnelle Femme-Homme** », ARTELIA fait de l'égalité professionnelle et de la mixité un levier de performance, d'innovation et d'accompagnement de ses collaborateurs.

L'index égalité professionnelle prend en compte plusieurs critères légaux et se décline par le calcul des indicateurs ci-dessous :

Indicateur 1 - Ecart de rémunération entre les femmes et les hommes d'ARTELIA

Indicateur 2 - Ecart de répartition des augmentations individuelles entre les femmes et les hommes d'ARTELIA

Indicateur 3 - Ecart de répartition des promotions entre les hommes et les femmes d'ARTELIA

Indicateur 4 – 100 % de femmes augmentées au retour de congé maternité

Indicateur 5 - Présence des femmes et des hommes parmi les 10 plus hauts salaires de l'entreprise

Egalité
professionnelle

Mixité
Femme
Homme

Engagement

88
points
Sur 100